

Gestion des admissions impossibles versant ESMS

De quoi s'agit-il ?

Vous intervenez dans la gestion des notifications reçues sur votre / vos ESMS, et vous souhaitez **signaler une Admission Impossible**.

Cette fiche est destinée aux utilisateurs ayant l'habilitation ESMS Administratif, ESMS Social, Educatif, Pédagogique ou ESMS Médical, Paramédical, Psychologue

Vocabulaire : Il s'agit de « **signalement d'admission impossible** » et/ou « **d'admission impossible signalée** ».

Dans ce cas, ce signalement est un moyen pour un ESMS d'informer la MDPH d'une impossibilité d'accueil et d'accompagnement d'un usager. La MDPH reçoit alors une alerte sur son tableau de bord.

1. Se rendre dans le tableau de bord de ViaTrajectoire, dans l'onglet « Handicap-Je suis receveur en ESMS » et « Gérer les notifications et DUA reçus »

Je suis receveur en ESMS

Récupérer une décision d'orientation

[Gérer les notifications et DUA reçus](#)

Statut	Précision	Q	C	N° individu	Sexe	Age	Identité	ESM
	le 02/06/2022			587 (34)		11 ans		ESAT

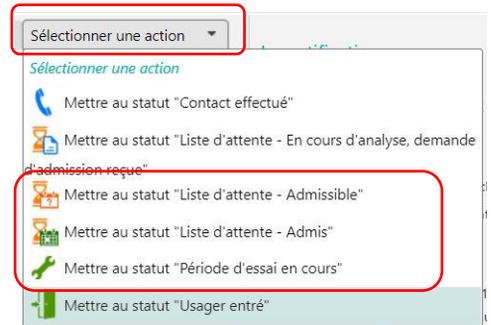
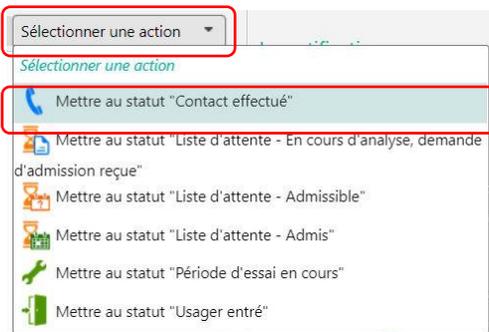
Sélectionner l'utilisateur

Conformément au cadre fonctionnel de référence de la CNSA, le statut « **Admission impossible signalée** » ne pourra être prononcé par l'ESMS qu'à partir du moment où la notification se trouve au statut « **Contact effectué** » ou « **Liste d'attente** »

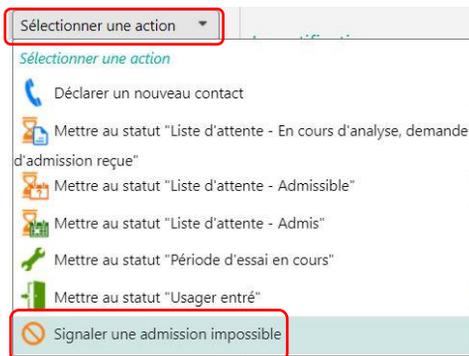
Dans le dossier de l'utilisateur : « **Sélectionner une action** », plusieurs cas sont possibles :

Mettre au statut « Contact effectué », Mettre au statut « Liste d'attente - En cours d'analyse, demande d'admission reçue », Mettre au statut « Liste d'attente - Admissible » ou Mettre au statut « Liste d'attente - Admis »

Je pense qu'il faudra reprendre l'intitulé exact de l'action > « Mettre au statut « Contact effectué » ou « Mettre au statut « Liste d'attente - en cours d'analyse, demande d'admission reçue »



2. Lorsque l'utilisateur est placé en statut « Contact effectué » ou « Liste d'attente », dans l'onglet « sélectionner une action », vous pourrez alors « signaler une admission impossible » :



Vous devez obligatoirement renseigner un **Motif** et une **Précision** en commentaire

Lors du signalement d'une admission impossible par un ESMS, tous les séjours en liste d'attente pour la notification concernée seront automatiquement retirés des onglets « **Contacts effectués** » et « **Liste d'attente** ».

Où retrouver ce signalement d'une admission impossible sur le tableau de bord ?

Les notifications au statut « **Admission impossible signalée** » avec un **symbole orange** seront affichées dans l'onglet « **Sans suite** » du tableau de bord des notifications reçues.

Statut	Précision	N° individu	Sexe	Age	Identité	ESMS	Décision Temporalité	Validité	Modif.	Actions
	Eloignement géographique	52102 (32)	♂	16 ans	DUPONT Lon	ESAT LA TERRASSE CONDOM	30/04/2018 Non précisée	01/11/2017 - 01/11/2022	08/06/2022	

L'ESMS pourra **annuler** ce signalement depuis le tableau de bord dans l'onglet « **Sans suite** ». Dans ce cas, il appartiendra à l'ESMS de replacer l'usager en liste d'attente, en **réactivant la notification** par le symbole.

3. Les 3 réponses possibles côté MDPH

Statut	Précision	N° individu	Sexe	Age	Identité	ESMS	Décision Temporalité	Validité	Modif.	Actions
	Eloignement géographique	52102 (32)	♂	16 ans	DUPONT Lon	ESAT LA TERRASSE CONDOM	30/04/2018 Non précisée	01/11/2017 - 01/11/2022	08/06/2022	
	Eloignement géographique	20102 (32)	♂	22 ans	JOEL Martin	ESAT LA TERRASSE CONDOM	01/02/2019 Non précisée	23/02/2019 - 12/10/2023	25/05/2022	

1. La MDPH peut **entériner** ce « **Signalement d'admission impossible** », le statut est alors signalé **avec un symbole rouge**, cela se fait **automatiquement** également au bout de **90 jours sans action** de la MDPH.
2. La MDPH peut **refuser** en annulant le « **Signalement d'admission impossible** », les notifications sont alors replacées au statut « **Notification lue** ». Elles seront mises en évidence dans votre tableau de bord dans l'onglet des « **Notifications reçues** » par une **nouvelle icône de statut** et une **infobulle** qui indiquera la phrase :

« **Admission impossible refusée par la MDPH** ».

Notifications Contacts effectués Liste d'attente

Notification lue, admission impossible refusée par la MDPH (Statut précédent : admission impossible signalée)

le 20/06/2022 A 20102 (32)

3. La MDPH peut **apposer** un statut « **en cours d'analyse** », que vous retrouverez dans l'onglet « **Sans suite** » de votre tableau de bord les admissions impossibles signalées, elles sont identifiées par une icône « **drapeau** »

Statut	Motif	N° individu	Sexe	Identité	Décision	Validité	ESMS
	Eloignement géographique	341237	♀	CARRE Lucie (21 ans)	11/12/2017	12/02/2017 - 12/12/2026	ESAT DE LA CAILLAQUERE AUCH

Besoin de plus d'informations



En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

[Cliquez ici !](#)



En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 – assistance@esante-occitanie.fr

HAND 019F

Contactez-nous si besoin d'un accompagnement spécifique :
viatrajectoire@esante-occitanie.fr